## Cadre de réponse de l’AAP - IML

**1. Informations et coordonnées professionnelles**

• Nom de l’organisme porteur de projet

• Téléphone

• Email

• Président

• Adresse du siège social

• Autres organismes/associations (si projet inter-organismes/associations)

• Agréments (ISFT, ILGLS, carte professionnelle...) : préciser et transmettre exemplaire

**2. Description synthétique du projet**

🡪 Répondre aux exigences minimales attendues – § IV de l’AAP

+ Zoom sur la captation : quelles modalités de mise en œuvre innovantes pour lever les freins connus à la captation

**3. Publics cibles du projet**

• Quels publics visés ?

• Profil et caractéristiques des ménages accompagnés

• Origine, repérage et orientation des publics

• Nombre prévisionnel de ménages accompagnés au titre de la location / sous-location

• Nombre prévisionnel de ménages accompagnés au titre du mandat de gestion

**4. La réponse aux besoins sur le territoire**

• Quel est le lien entre les publics visés par le projet et les besoins repérés ?

• Comment le projet s'inscrit-il dans le contexte local ?

• Comment le projet complète-t-il les dispositifs existants ?

• Quels sont les objectifs quantitatifs et qualitatifs du projet ?

**5. Accompagnement social des ménages**

• En quoi le projet répond-il aux besoins spécifiques des publics ciblés par le projet ?

• Quelles sont les méthodes pour réaliser l'accompagnement ? (Étendue de l'accompagnement et objectifs visés, durée…)

• Quelle démarche est mise en place pour favoriser l'adhésion du ménage ? Le cas échéant, quelle méthode d’intervention sociale innovante est utilisée ?

• Quels autres acteurs sociaux sont mobilisés, notamment pour proposer un accompagnement global répondant à tous les besoins des ménages ?

• Quelles sont les compétences/qualifications des intervenants assurant l’accompagnement auprès des ménages ?

• Transmettre la/les fiches de poste des intervenants

• Quelle est l'articulation entre la gestion locative et l'accompagnement social ?

**6. Ancrage territorial et partenariat local**

• Comment le projet s'inscrit-il dans l’environnement local et comment s'articule-t-il avec les dispositifs existants : préciser l’identification des différents partenaires mobilisés, leurs actions respectives, les modalités de concertation

• Préciser les modalités concrètes de coordination entre les différents intervenants (santé, social, emploi…)

**7. Transition vers le droit commun**

• Quelles sont les actions menées avant l’accès au logement/après l’accès au logement ? Description du projet pour permettre la transition/organiser le relais vers le droit commun dans une logique de continuité du parcours

**8. Gestion du projet : animation, pilotage, suivi**

• Quels sont les éléments de construction, de coordination et d'animation du dispositif ?

• Décrire le « qui fait quoi » dans l'animation du projet

**9. Suivi quantitatif et qualitatif des actions**

• Quel dispositif de suivi et d'évaluation des actions sera mis en œuvre ?

• Indicateurs (🡪 Se rapporter aux attendus du § V de l’AAP)

**10. Montage financier**

• Budget prévisionnel

• Montant de l'aide demandée (au regard des dépenses éligibles)

🡪 Se rapporter aux attendus du § III de l’AAP

**11. Calendrier prévisionnel ou durée de l'action (2 ans maximum)**

• Début de l'action - Fin de l'action

• Détailler les jalons de mise en œuvre (objectifs annuels) si calendrier dépasse 1 an